

## Un fichage étendu des passagers. Pour mieux répondre aux épidémies

Publié le jeudi 1er décembre 2005

Voir en ligne : <https://www.france-science.org/Un-fichage-etendu-des-passagers.html>

Les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) ont proposé des nouvelles réglementations fédérales pour l'enregistrement de données relatives aux voyageurs afin de pouvoir réagir plus efficacement lors de risques d'épidémie. Ces propositions, publiées pour 60 jours dans le cadre d'un appel à commentaires, font suite aux difficultés rencontrées lors de la crise du SRAS (Syndrome respiratoire aigu sévère) en 2003 et au rapport "Emerging Infectious Diseases" du Government Accountability Office d'avril 2004, qui recommandait de prendre les dispositions nécessaires pour pouvoir obtenir de manière rapide les informations concernant les passagers. Le projet prévoit d'enregistrer les données qui permettraient de pouvoir contacter plus facilement les personnes susceptibles d'avoir été contaminées lors d'une épidémie. Elles comprendraient notamment avec qui ou quel groupe la personne a voyagé, les détails du billet de retour si il y en a un, numéros de téléphone, adresse email et personne à joindre en cas d'urgence. En cela, elles contiendraient plus d'informations que celles actuellement disponibles dans les bases de données de la Transport Security Administration (TSA) et du Homeland Security Department (DHS), lesquelles seront utilisées également pour l'alimenter. Ce projet va inquiéter à nouveau les associations de défense de la vie privée, même si, selon un sondage mené par la Harvard School of Public Health, 90% des personnes souhaitent pouvoir être contactées par les autorités sanitaires en cas d'exposition à une maladie. Il concernerait les 600 millions de passagers aériens aux Etats-Unis sur 7 millions de vols, ainsi que 75 millions de passagers marins. Selon les estimations de la CDC, son coût se répartirait à hauteur de 108,2 millions de dollars pour les compagnies aériennes, 2,97 millions pour les systèmes de réservation et 50,8 millions pour les agences de voyage, le CDC prévoyant que les données soient collectées par le point de vente. Ces chiffres pourraient être encore plus élevés si les données ne pouvaient pas être collectées à partir du système Advance Passenger Information System du DHS, hypothèse de l'estimation. Par ailleurs, le projet se heurtera aux lois existant dans d'autres pays que les Etats-Unis. L'exemple d'Amadeus, l'un des plus grands systèmes de réservation, qui stocke les données concernant les passagers en Allemagne, est significatif.

### Source :

<http://govhealthit.com/article91532-11-23-05-Web&newsletter%3Dyes>

### Rédacteur :

Sébastien Morbieu, [tic.vi@ambafrance-us.org](mailto:tic.vi@ambafrance-us.org)